

## Convention de Location/Prêt de matériel

Entre, Mr  Représentant de l'association (nom, adresse, n° tel) :

NOM :

Adresse :

Tél :

Mail :

Et

Mr Franck MONTAGNON, Président du Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket-Ball

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1 :

Le Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket-Ball met à disposition de l'association ci-dessus nommée, le matériel décrit à l'article 2.

Pour une durée de <input type="text"/> jours, À compter du <input type="text"/> à <input type="text"/> h Jusqu'au <input type="text"/> à <input type="text"/> h
---

### Article 2 :

Le matériel emprunté se décompose comme suit (cocher le matériel demandé)

Validez les cases de votre choix	Descriptif	Location clubs affiliés au CD0405	Location Partenaires / Jours	Caution
<input type="checkbox"/>	Structure Cubique	40 €	400 €	2000 €
<input type="checkbox"/>	Structure Terrain	50 €	500 €	5000€
<input type="checkbox"/>	Panier Décathlon 2,60m	10 €	100 €	500€
<input type="checkbox"/>	Panier compétition 3,05m	40 €	400 €	3000 €
<input type="checkbox"/>	Chrono 3x3	20 €	200 €	1500 €
<input type="checkbox"/>	Kit Air passe	10€	100€	200€
<input type="checkbox"/>	Kit Challenge	10€	100€	200€
<input type="checkbox"/>	Sono	10€	100€	300€

### Article 3 :

#### Challenge

L'emprunteur s'engage à :

- Récupérer et à rapporter la structure en fonction de la durée définie, aux horaires définies par le Comité,
- Mettre à disposition au moins deux personnes adultes en capacité de charger et décharger la structure au Comité lors de sa récupération et de sa restitution,
- Installer le matériel dans un local approprié et sécurisé,
- À respecter les consignes d'installation et de rangement transmises par le Comité,
- À verser un chèque de  € pour la location à l'ordre du « Comité Territorial des Alpes du Sud de Basket » **lors de la réservation, agrafé au présent document.**
- Prendre en charge les frais occasionnés par le vol, la perte, la détérioration du Matériel (frais élevés à 2000 € pour la «structure gonflable cubique»). Un chèque de caution de  € sera à donner au Comité **le jour de la réservation** de la structure. Le Comité sera en droit de constater des possibles détériorations du matériel lors du prochain montage.

Paraphes

--

Agrafer ici le chèque de **CAUTION**

Agrafer ici le chèque de **LOCATION**

Fait à  le

L'emprunteur, (association, tampon, signature, nom du signataire)

Franck MONTAGNON  
Président Territorial des Alpes du Sud de  
Basket-Ball